



Dépot des sacs à dos à l'entrée d'un magasin

Par **yarffoeg**, le 14/11/2008 à 19:03

bonjour,

Je suis rentré dans un supermarché avec mon sac à dos.

Le vigile en civile sans estampille du magasin me dit :

"vous allez mettre votre sac à dos à l'accueil"

J'ai répondu que non je ne voulais pas

La voix a commencé à monter. Je rétorque en disant :

"Mais pourquoi les sacs à main des femmes ne sont pas mis à l'entrée comme tous les autres sacs?"

Là, pas de réponse....

hormis le fait que le responsable du magasin m'a dit :

"on ne peut pas fouiller le sac des femmes" sous entendu

les sacs à dos des hommes : ouiii! (je précise je suis un homme)

A t-on le droit de m'obliger à mettre mon sac à dos à l'entrée du magasin?

Par **jeetendra**, le 14/11/2008 à 19:33

bonsoir, la réponse est oui, cordialement